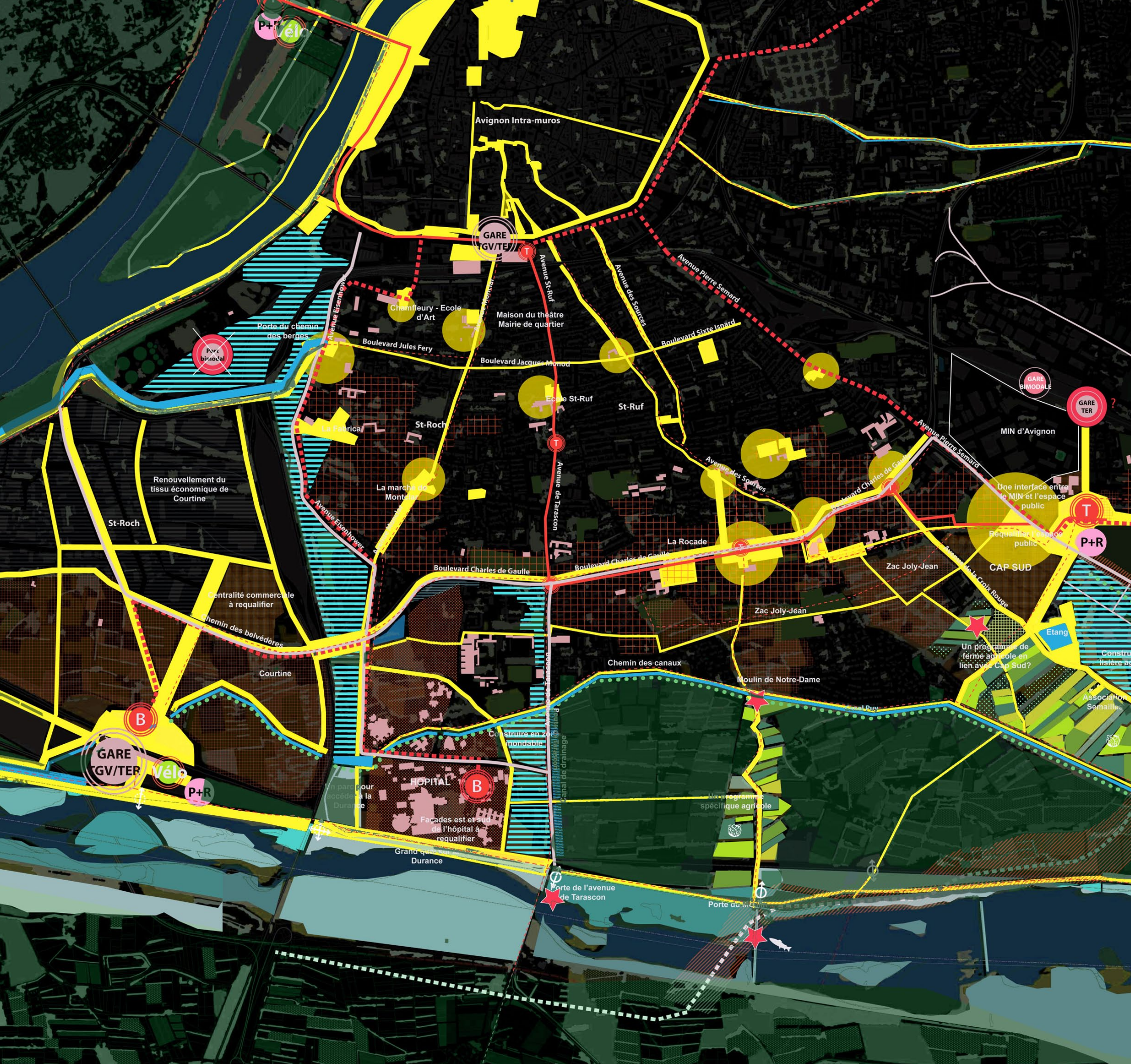

Un quai sur la Durance - un espace public grandeur nature

PROJET 5

ENCHAINEMENT DES ESPACES PUBLICS

Assistance à mâitrise d'ouvrage auprès de la DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur
pour la définition de stratégie d'aménagement et de développement durable sur le thème

« la requalification par le paysage des territoires périurbains des quartiers sud d'Avignon »

JUIN 2017

MAÎTRISE D'OUVRAGE : DREAL PACA //DDT VAUCLUSE
MANDATAIRE : DEVILLERS ET ASSOCIÉS // CONFLUENCES // RESPUBLICA

Sommaire

p 3 la ville et le paysage / introduction

p 4 Les deux axes fondateurs
p 6 Un schéma directeur au sud d'Avignon
p 8 Les cinq projets

p 12 L'enchainement des espaces publics

p 14 Principe 1
Une offre urbaine urbaine élargie pour modifier la perception de la ville et rapprocher les quartiers de la campagne

p 16 Principe 2
Depuis les remparts, les avenues principales supports de projets urbains et agricoles

p 18 Principe 3
Encourager la vie de quartier en investissant les places, les jardins et les lieux animés, arrimés sur les avenues principales et le réseau de venelles

p 20 Principe 4
Les grandes avenues support de projets urbains
une qualification des espaces publics majeurs

p 22 Principe 5
Tirer parti de ce qui est là et préfigurer les usages de demain

Introduction

L'atelier de territoire nous invite à intégrer le paysage pour penser la ville. Avignon a saisi cette opportunité pour réfléchir au développement de sa rive méridionale, depuis les remparts jusqu'à la Durance et depuis le Rhône jusqu'à la route de Marseille. Le contexte profondément urbain du grand Avignon conduit à intégrer les questions sociales, les mobilités, les enjeux liés à la valorisation des ressources économiques comme l'agriculture et le tourisme pour construire un socle commun aux projets.

Le premier acte de l'Atelier fut de rappeler les fondations du paysage pour souligner combien la ville d'Avignon et son paysage sont intimement liés à la géographie et à son climat. Le tissu urbain s'est calqué sur les trames agricoles, issues des aménagements pour lutter contre le vent la mise en place d'une l'ingénierie hydraulique sophistiquée. Le deuxième acte a révélé l'imbrication de la ville avec les plaines agricoles et la nature.

La question s'est concentrée sur la lisière sud d'Avignon, embrassant l'ensemble des projets en cours, la question de l'avenir de la ceinture verte agricole, et de la place des rives fluviales. Les espaces intermédiaires urbains, peut sollicités dans les projets en cours ont fait l'objet d'attentions pour articuler l'ensemble. La question des mobilités permis de relier l'ensemble des pièces urbaines avec la campagne et les rives fluviales et de rappeler la proximité des cœurs actifs entre eux.

La maire d'Avignon a placé l'espace public au centre de la réflexion car il participe au partage d'un espace commun. Cette réhabilitation se concentre sur des axes prioritaires, mais cherche aussi à décloisonner socialement le secteur sud et à inviter les habitants à profiter de la proximité d'un environnement de qualité. Nous nous sommes saisis de cette volonté, déjà inscrite dans le calendrier municipal pour affiner le maillage avec comme corollaire un meilleur partage des pratiques : moins de voitures, plus d'espaces pour les modes actifs et plus de transports en communs.
La réflexion sur l'espace public permet de poser la question du rôle des grandes pièces naturelles et agricole dans la ville. Les rives fluviales sont délaissées par les habitants en raison des nombreux ouvrages sur remblais et sur digues. La ceinture verte agricole va muter dans les dix prochaines en raison du grand nombre d'exploitants propriétaires à la veille de leur retraite.

La symbiose entre Avignon et son environnement est réactivée par l'idée d'un vaste espace public en balcon sur la Durance et le Rhône. Le « quai sur la Durance » tire les fils depuis les cœurs de quartier et transforme l'ouvrage technique de la digue en un lieu aux usages multiples. Il s'inspire du premier acte fondateur de la gare TGV, dont le hall et des deux parvis unissent la ville et la rivière et qui préfigure le futur quartier de Courtine.
Cet espace public « grandeur nature » arrime les espaces isolés comme la Confluence déconnectée de la ville depuis l'arrivée de LGV. L'atelier s'est fixé à l'idée de réactiver le sol sous influences des nappes des cours d'eaux pour tirer la nature en ville et offrir un espace hybride d'une nature urbaine.
L'atelier a mis en place un groupe de travail portant sur l'avenir de la ceinture verte, plaçant l'agriculture et les usages des sols fertiles comme moyen de réhabiliter la lisière d'Avignon, de conforter l'activité économique et la filière alimentaire en circuits courts. Ouverte à des activités destinées aux habitants, la ceinture verte deviendrait un lieu de destination, connecté aux cœurs actifs de la ville.
Les études portants sur les pièces urbaines intermédiaires a permis d'interroger le mode de fabrication de la ville en périphérie et en dehors des grands sites de projets. Les processus de mutation révèlent les pressions progressives exercées sur les terres agricoles et sur la difficulté à produire un tissu urbain. L'atelier a souligné la difficulté pour certains acteurs d'appréhender ce contexte pourtant essentiel à la préfiguration de la ville.

L'atelier est parti des fondations du paysage et des orientations données par les élus pour tester cinq hypothèses de travail et illustrer les problématiques. Les cinq projets tests se déclinent en cinq cahiers :

1- La ceinture verte:
le parc agricole des quartiers sud

2- Une pièce intermédiaire urbaine :
la porte de Marseille

3- Un parc naturel urbain à la Confluence,
sur le domaine de Courtine

4- Un quai sur la Durance,
un espace public grandeur nature

5- L'enchaînement des espaces publics et
le bien commun des Avignonnais.

Ces cinq projets embrassent les lisières de la ville. Ils se développent avec l'existant et déploient un espace public ample, à l'échelle du grand paysage, dédié à la campagne et les rives fluviales. Le quai sur la Durance, le projet de la ceinture verte et de la confluence restaurent au fond la lisière naturelle d'Avignon.

Des pièces agricoles et naturelles au coeur de la ville

Les orientations visent à

1- Déterminer les projets des pièces agricoles et naturelles

- Conforter et déterminer d'ici les dix prochaines années un projet agricole spécifique;

- Explorer les zones d'influences des zones naturelles;

- Développer le loisir

2- Articuler le tissu urbain avec les pièces agricoles et naturelles, c'est à dire envisager des projets urbains spécifiquement sur ces sites d'interfaces

1. Ile de la barthelasse / les quais du Rhône / quartiers Monclar / Courtine
2. Secteur de l'hôpital / Baigne Pied
3. Foins de Montfavet / Bel-Air / Route de Marseille / Cap Sud / Ceinture verte
4. Montfavet / les foins de Montfavet / les collines d'Avignon
5. Les foins de Montfavet / Le Pontet / le Rhône / ile de la Barthelasse
6. La Confluence / Les berges de la Durance vers les quais du Rhône

La nature et l'agriculture imbriqués dans la ville

Identification secteurs de projets sur les pièces urbaines intermédiaires

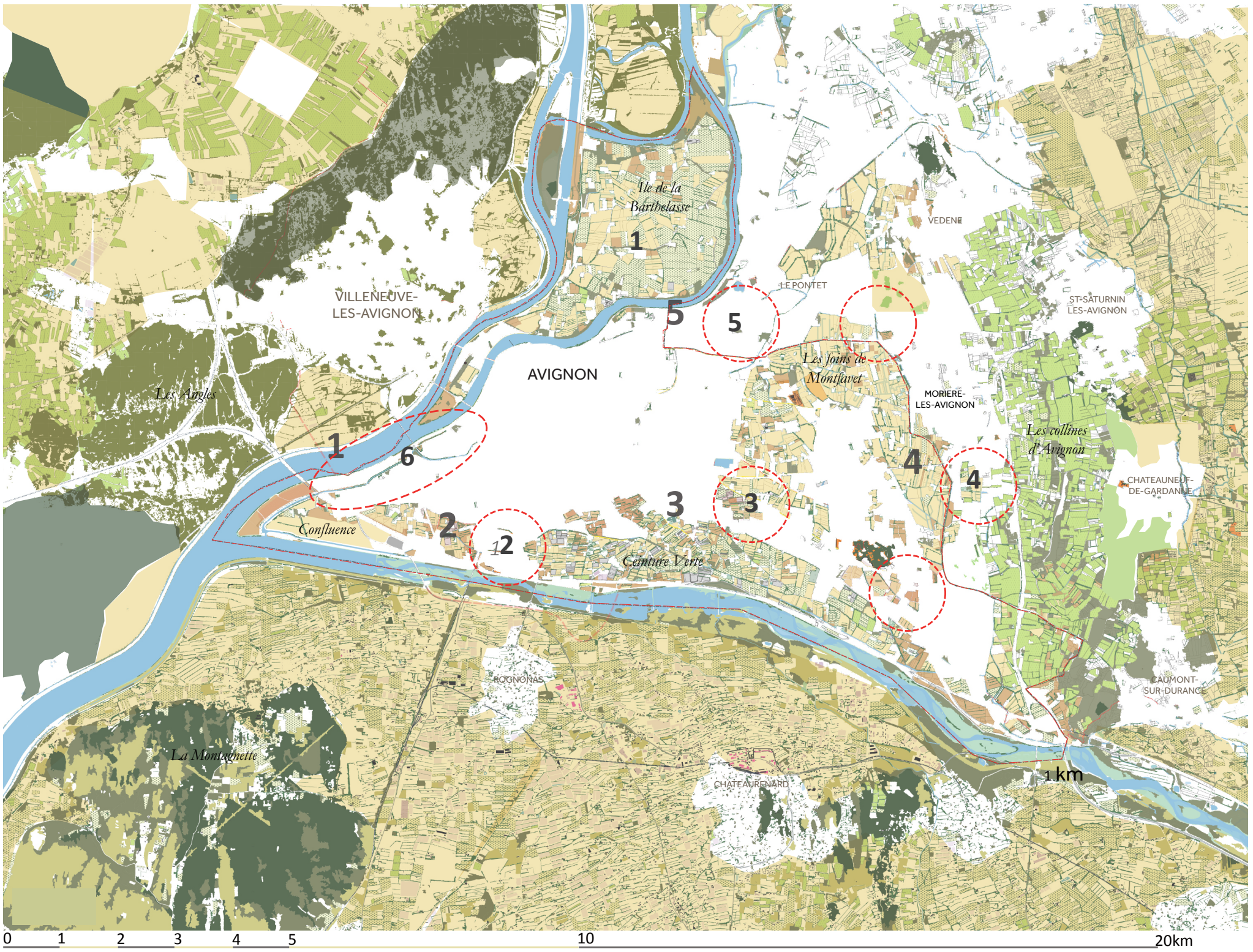

Agir sur l'espace public pour mettre en réseau la ville avec ses pièces naturelles et agricoles

Le projet vise à:

1- Mettre en relation les pièces agricoles, naturelles et la ville
- par les allées sur digues
- par les allées des canaux
- par les allées agricoles
- par la route des collines
- par les voies urbaines

2- Se déplacer autrement qu'en voi-ture et mettre les pôles en réseau:
équipements // pôles d'emplois princi-paux //pôle de commerces et de vie de proximité //les sites d'intérets (points de vues, ventes de produits agricoles, loisirs, ..)

Voies favorables à la marche et au vélo

Chemins des digues actuellement en projet
à compléter

Chemins des canaux potentiels...
...à mailler
Chemins des plaines agricoles potentiels
à mailler

Voies urbaines avec aménagements favorables aux modes actifs prévues par la collectivité...
...à compléter
Les routes des collines...
...à compléter

Lignes de transports en commun en projet

tramway
Bus

Pôles

gare TGV / TER
Parc-relais
Pôle échange fer / route
Pôle échange Rhône/fer / route
Site d'interêt
Pôles d'emplois principaux

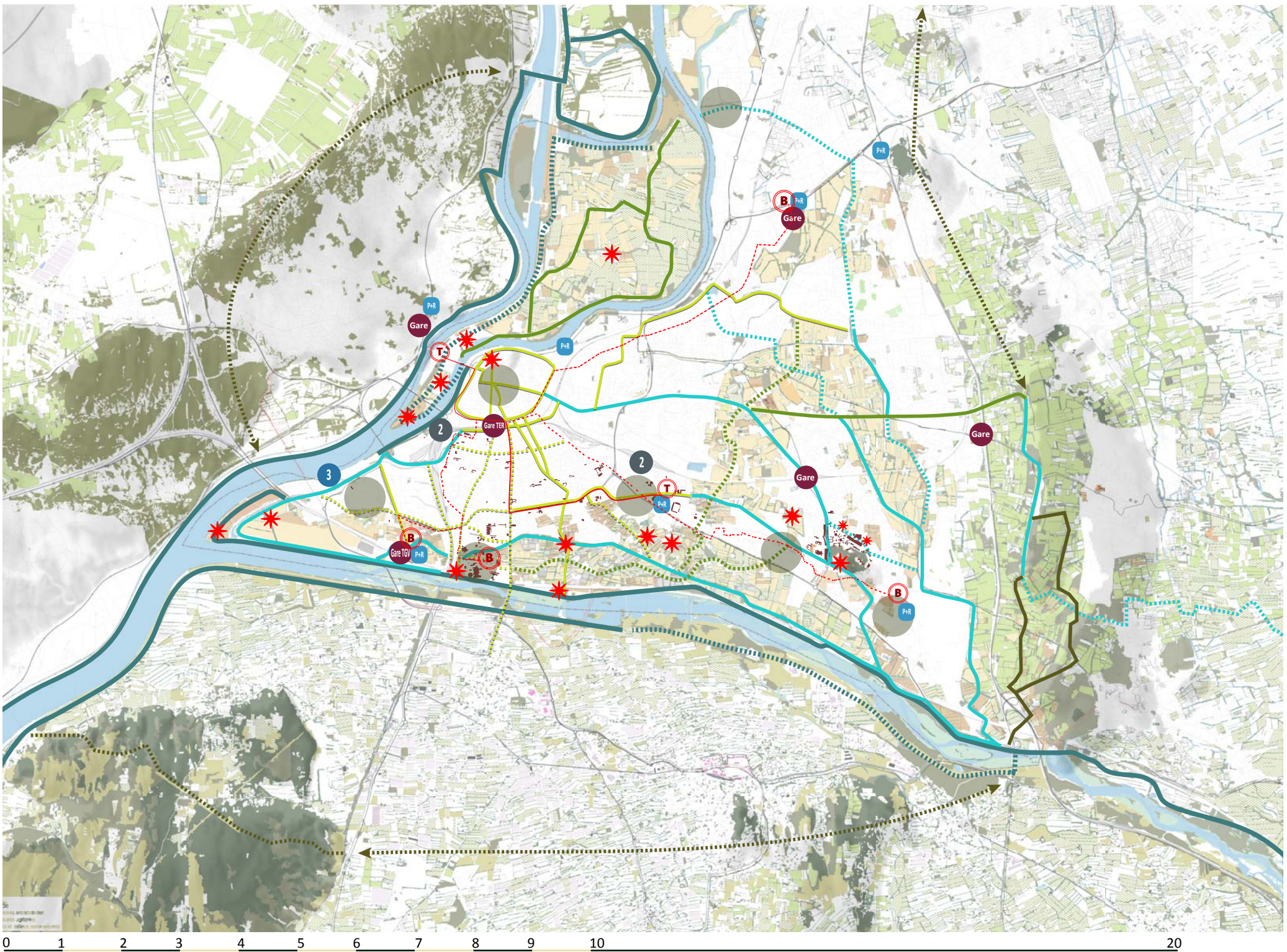

Les rives fluviales et les plaines agricoles reliées à la ville par un réseau d'espaces publics

Le schéma directeur issu de l'atelier articule les nombreux projets entre eux. Il se saisi des nombreuses oportunités pour renforcer leurs cohésions. Il porte également sur la mise en réseau des espaces agricoles et naturels avec la ville pour encourager les habitants à investir leur campagne et les rives du Rhône et de la Durance. Il propose d'arrimer un quai là où la ville côtoie la Durance. Il cherche à promouvoir l'enchainement de ses espaces publics pour faciliter la vie de proximité et accéder aux pôles d'emplois, de commerces et de service sans avoir recours à son véhicule individuel. Ce schéma représente graphiquement l'ensemble des projets. Leur intégralité permet de structurer le territoire sur le long terme, et de porter une vision durable de la ville d'Avignon.
La priorisation, la gouvernance et le portage seront propres à chaque projet.

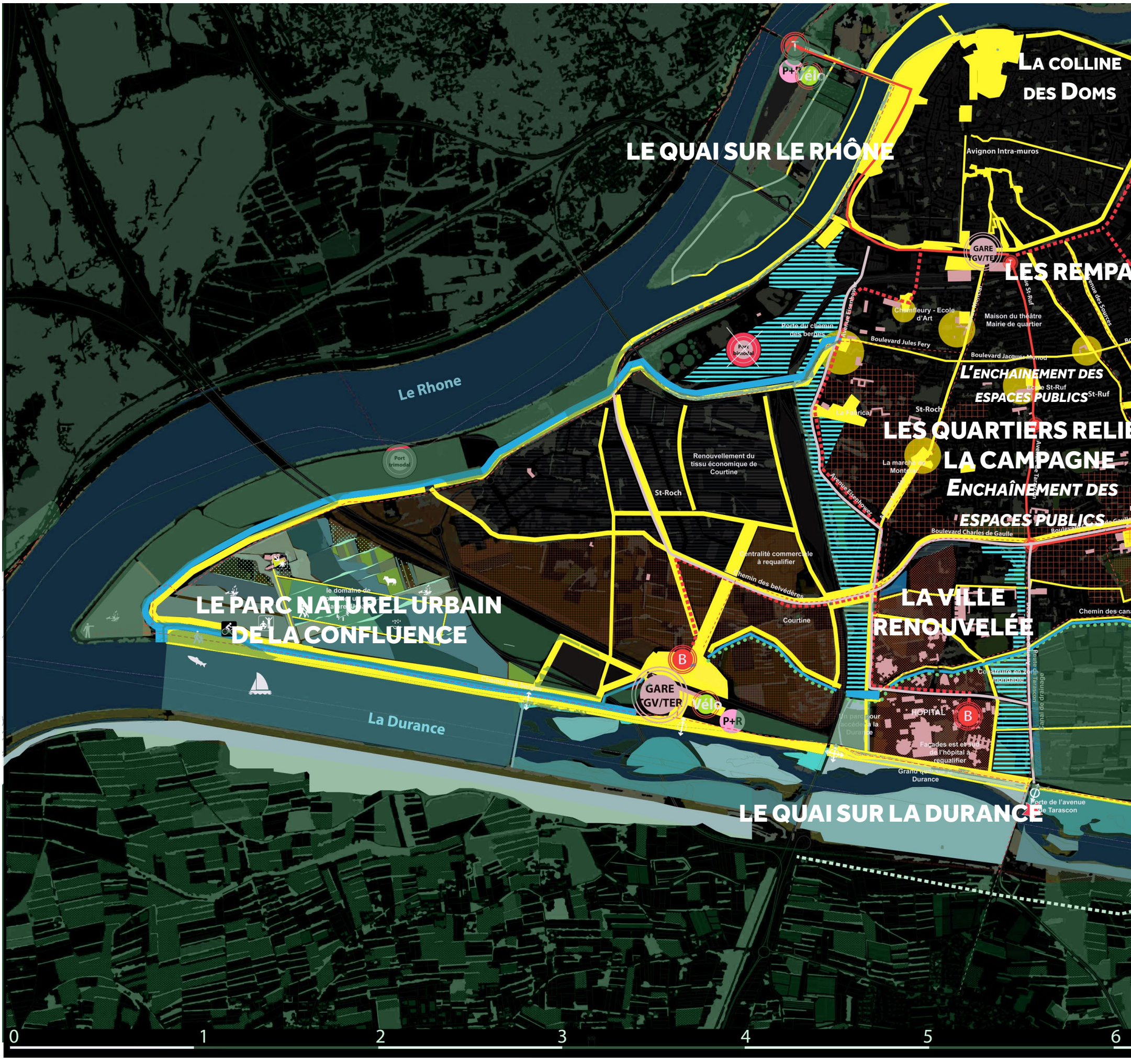

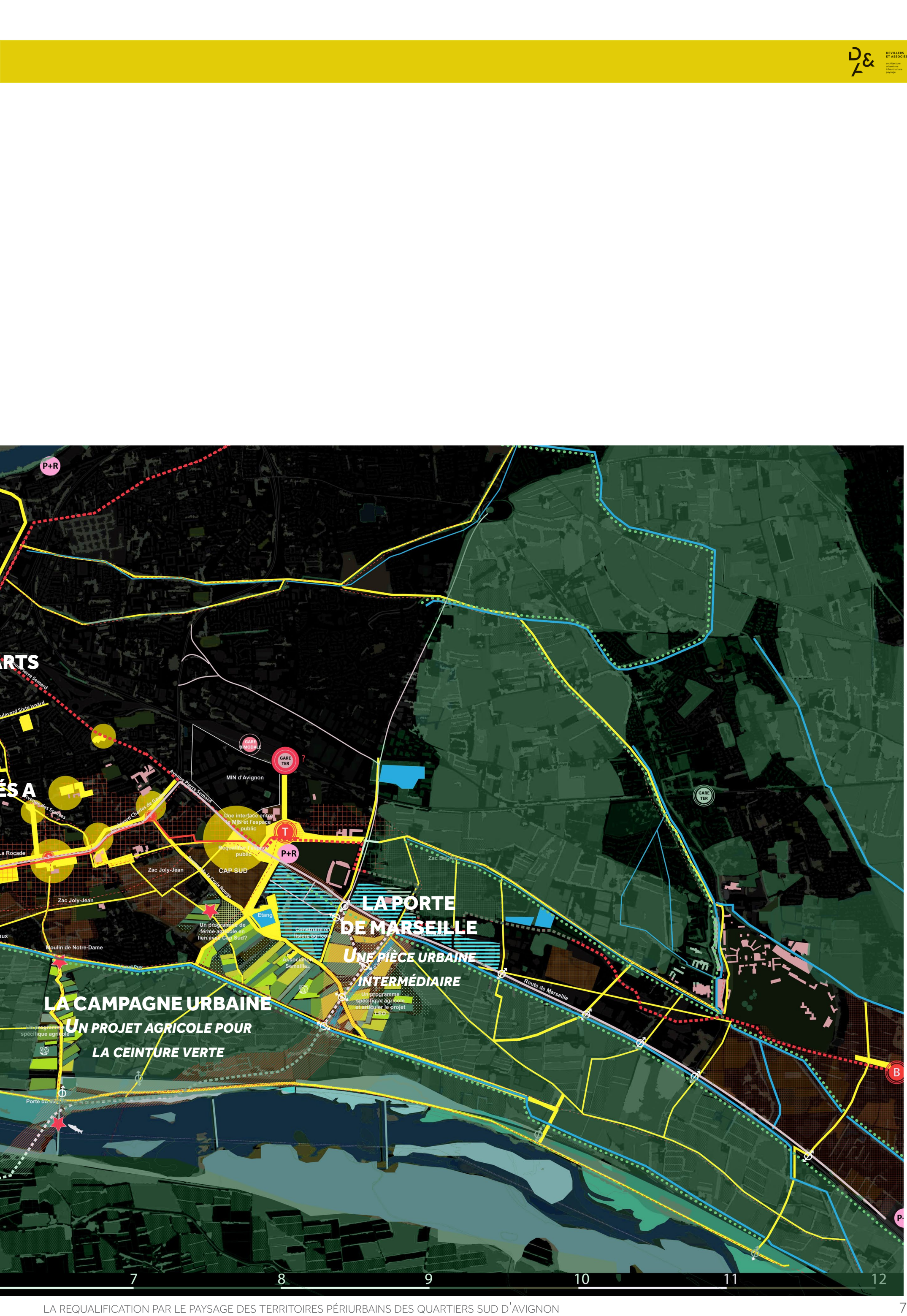
P+R
GARE BIMODALE
GARE TER
MIN d'Avignon
Une interface entre le MIN et l'espace public
Requalifier l'espace public
P+R
CAP SUD
Zac Joly-Jean
Zac Joly-Jean
Etang
Un programme de ferme agricole en lien avec Cap Sud?
Construire en lisière agricole
Association Semailles
Moulin de Notre-Dame
Un programme spécifique agricole
Un programme spécifique agricole et articuler le projet TEO
LA PORTE DE MARSEILLE
UNE PIÈCE URBAINE INTERMÉDIAIRE
LA CAMPAGNE URBAINE
UN PROJET AGRICOLE POUR LA CEINTURE VERTE
Route de Marseille
GARE TER
B
7
8
9
10
11
12

Le schéma directeur d'Avignon Sud

DEVILLERS ET ASSOCIÉS
architecture urbanisme infrastructure paysage

LES PRINCIPES

les projets en cours

les opportunités de projets urbains

l'enchainement des espaces publics

Des projets d'espaces publics de quartier

Soutien et développement de l'activité agricole

Des projets spécifiques agricoles

Le chemin des digues et présence amplifiée de la nature

DETAIL DES PRINCIPES

SECTEURS DE PROJETS URBAINS

- Quartiers en projet de la ville et/ou du Grand Avignon
- Quartiers NPNRU

PROJETS D'INFRASTRUCTURES

- Liaison Est Ouest LEO
- Réserve foncière pour la LEO

SECTEURS DE PROJETS COMPLEMENTAIRES

- Renouvellement urbain
- Renouvellement et création de quartiers en compléments aux projets déjà existants
- Renouvellement du tissu économique
- Espace public majeurs
- Centralité urbaine à renforcer
- Lieux d'intérêt projetés

MOBILITES EN PROJET

- GARE TER — Gare existante
- Lignes de bus structurantes
- B — Bus
- T — Arret de Tramway
- Voies douces prioritaires
- P+R — parking relais
- Voies cyclables
- Provence Express - parcours de randonnée urbaine Proposition
- GARE TER — Franchissements pour vélos et piétons à niveau

AGRICULTURE / PROJETS SPECIFIQUE EN INTERFACE AVEC LA VILLE

- Programmation soutenue de l'agriculture et projets spécifique en interface avec la ville
- Canal de drainage projeté
- Campagne de plantation le long des canaux

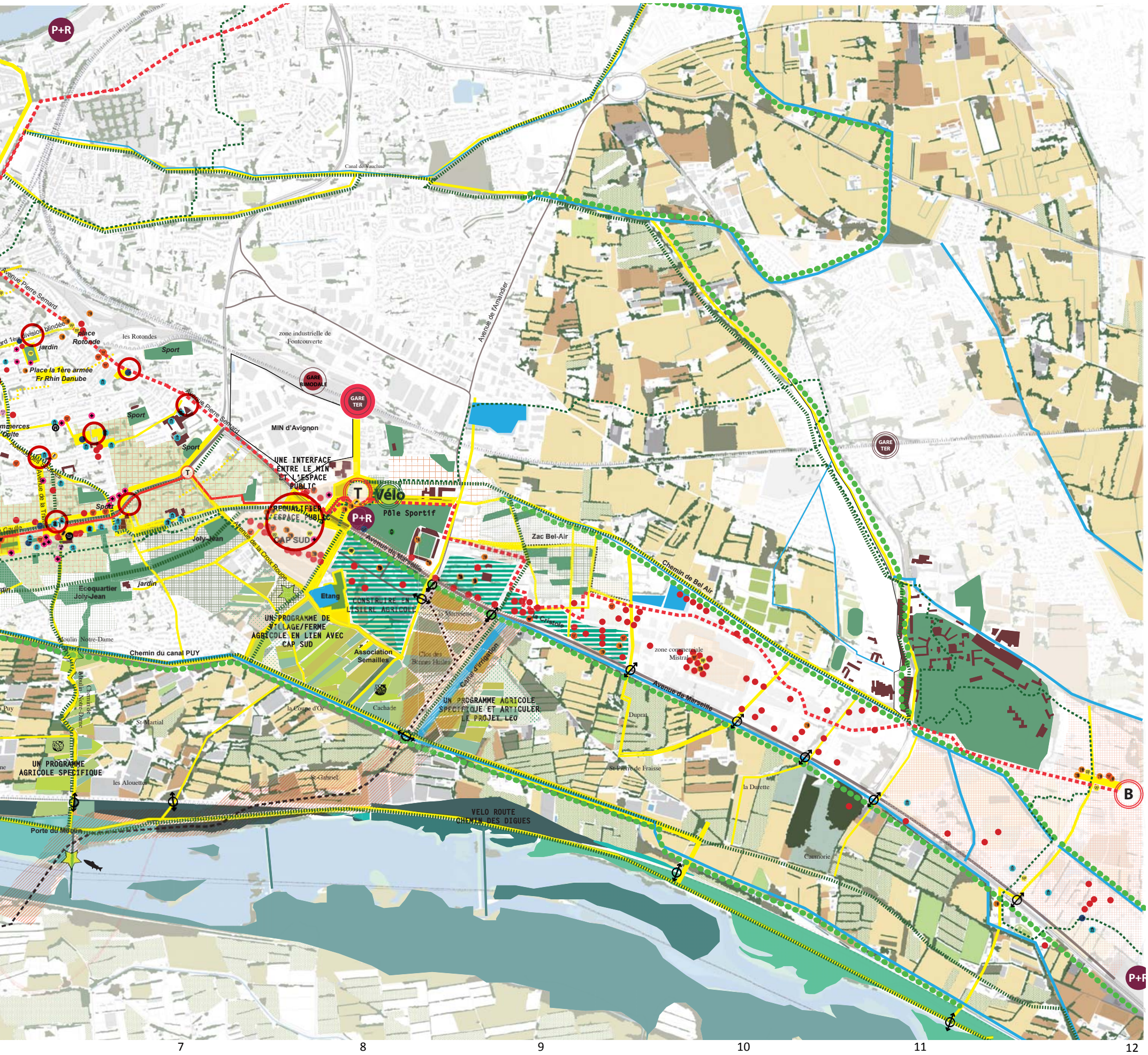

Cinq orientations pour relier la ville à la Durance

1-l'agriculture en ville

Les dix prochaines années seront consacrées à bâtir le projet agricole de la ceinture verte.
Ce projet permet d'établir des liens entre les sphères territoriales de la ville et de la campagne.

2- Une pièce intermédiaire urbaine: la porte de Marseille

Autour de la route de Marseille, le projet est l'occasion de repenser l'insertion d'une nouvelle avenue, la requalification des espaces publics, au renouvellement de son tissu urbain, à l'intégration de l'agriculture dans la ville, aux enjeux environnementaux et sociaux. Sur ce secteur, la ville doit conquérir sont espace public afin que les habitants partagent et accèdent à l'ensemble du territoire.

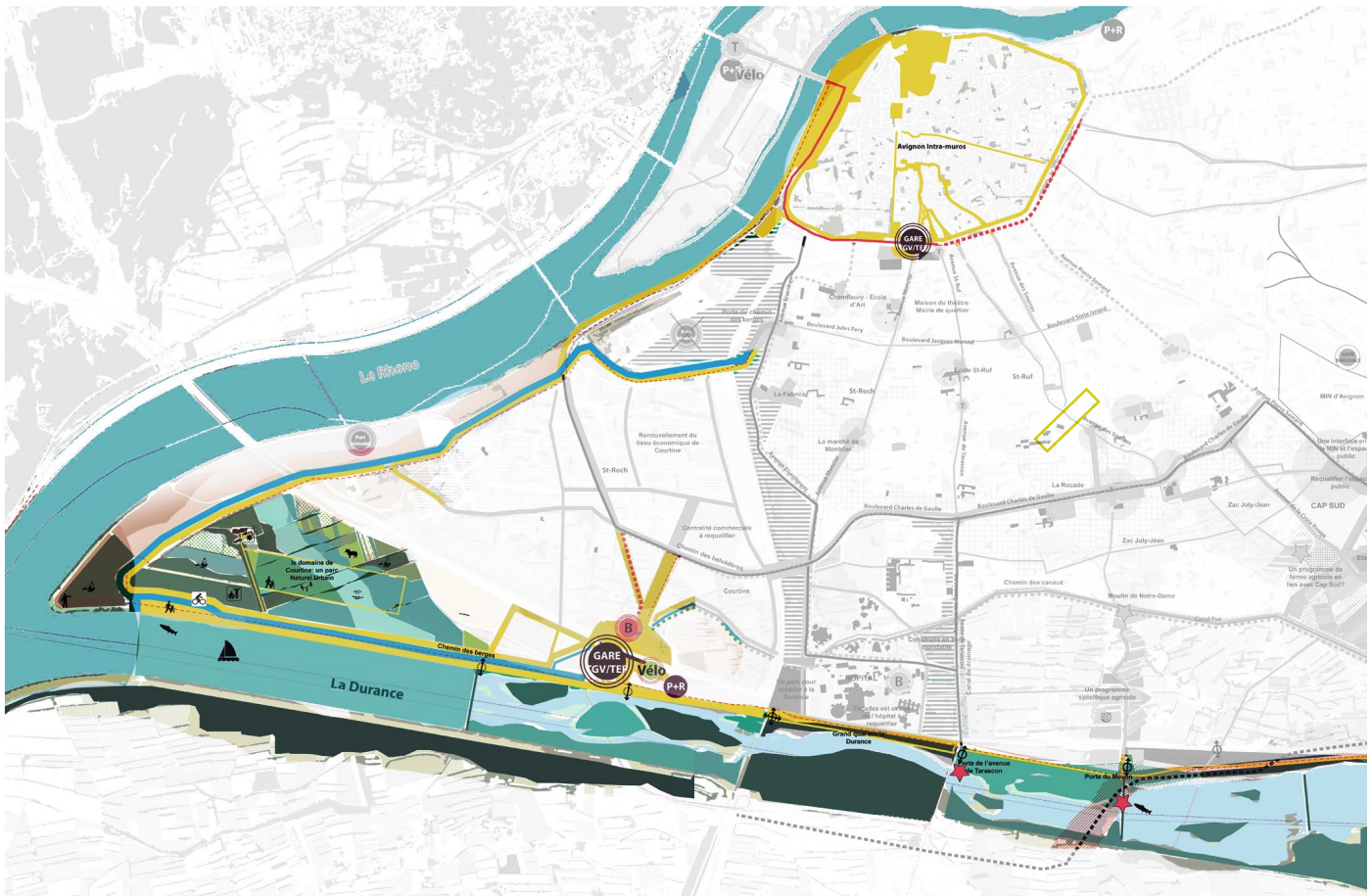

3- Un parc Naturel urbain sur le Domaine de Courtine

Les domaines de la Durance et du Rhône, contraints entre leurs digues peuvent au droit de leur confluence étendre leur influence. Un parc naturel urbain répond au besoin de l'agglomération à accéder à portée de pied à la nature.

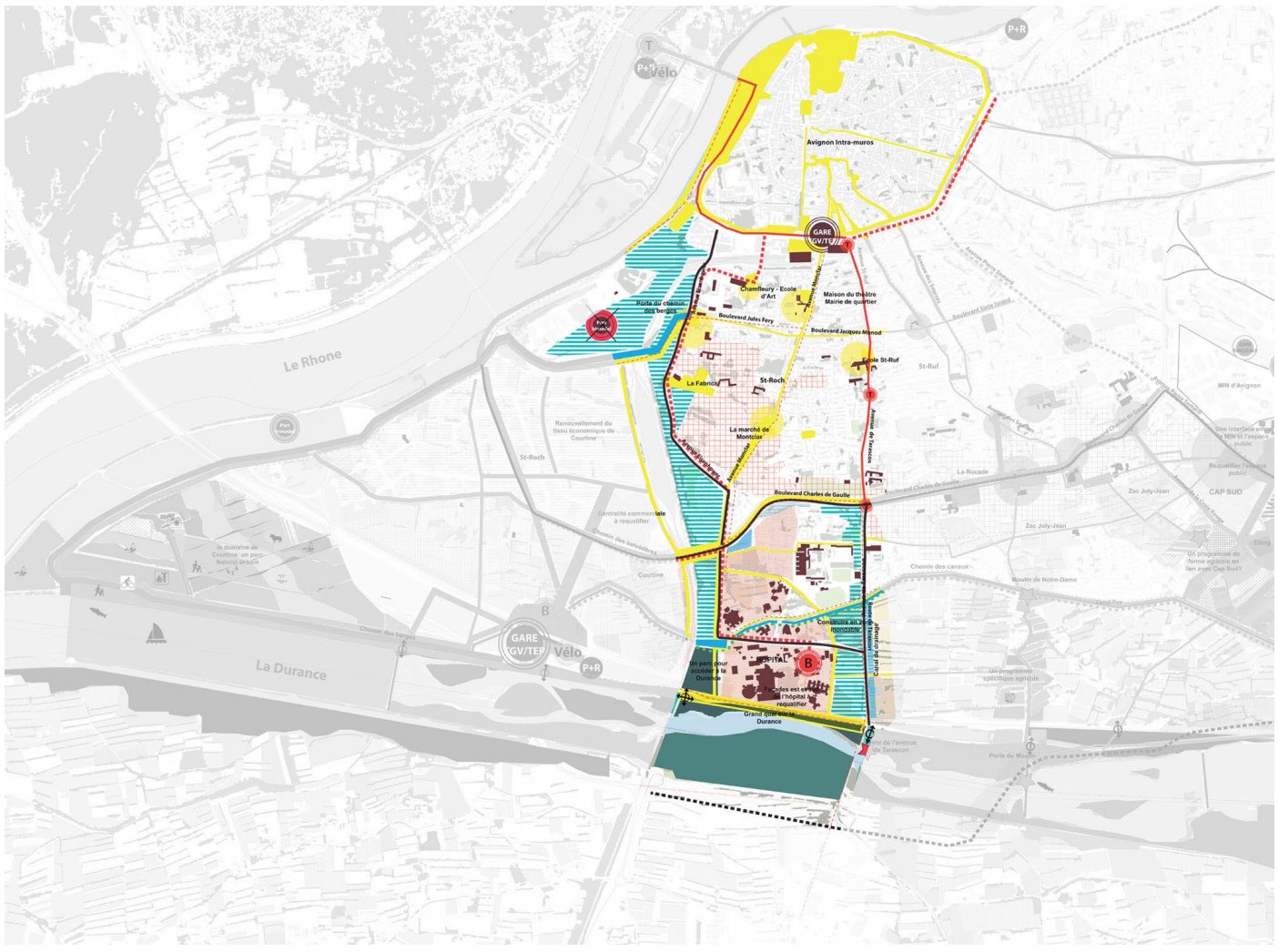

4- Un quai sur la Durance

Le projet rétabli l'accès à l'eau et à la nature pour mieux pratiquer le territoire, par la réhabilitation de rues et d'allées mais également et peut-être surtout par un projet qui concerne une bande de un kilomètre de large depuis les remparts jusqu'à la Durance.

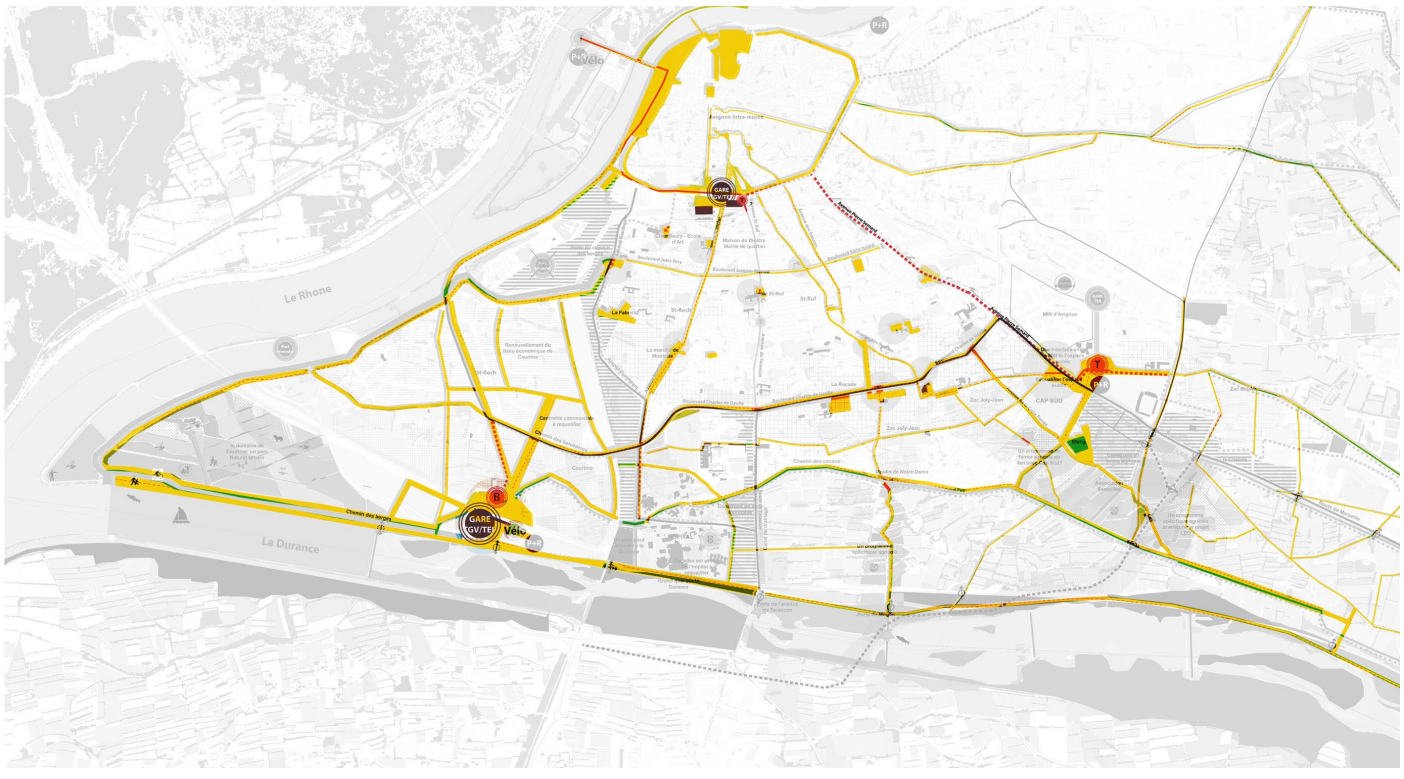

5- Enchaînement des espaces publics

L'accès à l'ensemble de la ville et à la campagne est une préoccupation centrale. L'enchainement des espaces publics, adaptés à la marche et au vélo, s'appuie sur le réseau existant et se concentre autour des secteurs attractifs favorables à la vie de quartier.

Enchainement des espaces publics

Une collection de lieux publics quotidiens

Les élus souhaitent encourager la vie de quartier et inciter les habitants à profiter davantage des équipements qui maillent la ville, de la proximité de la campagne (à moins de 10 minutes à pied) et de se rendre à son lieu de travail sans utiliser la voiture. Pour répondre à cette attente, la qualité de l'espace public, la répartition des flux et les pratiques sont à refonder. Un partage équitable entre les modes et le maillage cohérent des pôles attractifs sont deux conditions pour que les usagers perçoivent autrement leur territoire et changent leur mode de déplacement.

L'analyse faite au préalable du PDU note une faible part des déplacements actifs. Elle est confirmée par nos entretiens réalisés au cours de l'étude. L'association de Courtine (+5000 emplois) et le pôle santé (5200 emplois) enregistrent que seuls 10% viennent autrement qu'en voiture, alors qu'un grand nombre habitent à moins de 15 minutes à pied. Ils déplorent le manque d'équipements de proximité induisant à l'heure du déjeuner de forts trafics et une accessibilité peu efficace par les transports en communs. L'atelier fait le lien entre la vie de quartier, les déplacements quotidiens et le besoin d'accès à la campagne. Les

Centralités pressenties au sein des quartiers sud

ACTIVITES COMMERCES ET SERVICES ACTUELS

Culture / sport/ enseignement
Coeur de quartier (commerces de proximité, marchés,...)
Commerciale
Poles d'échange

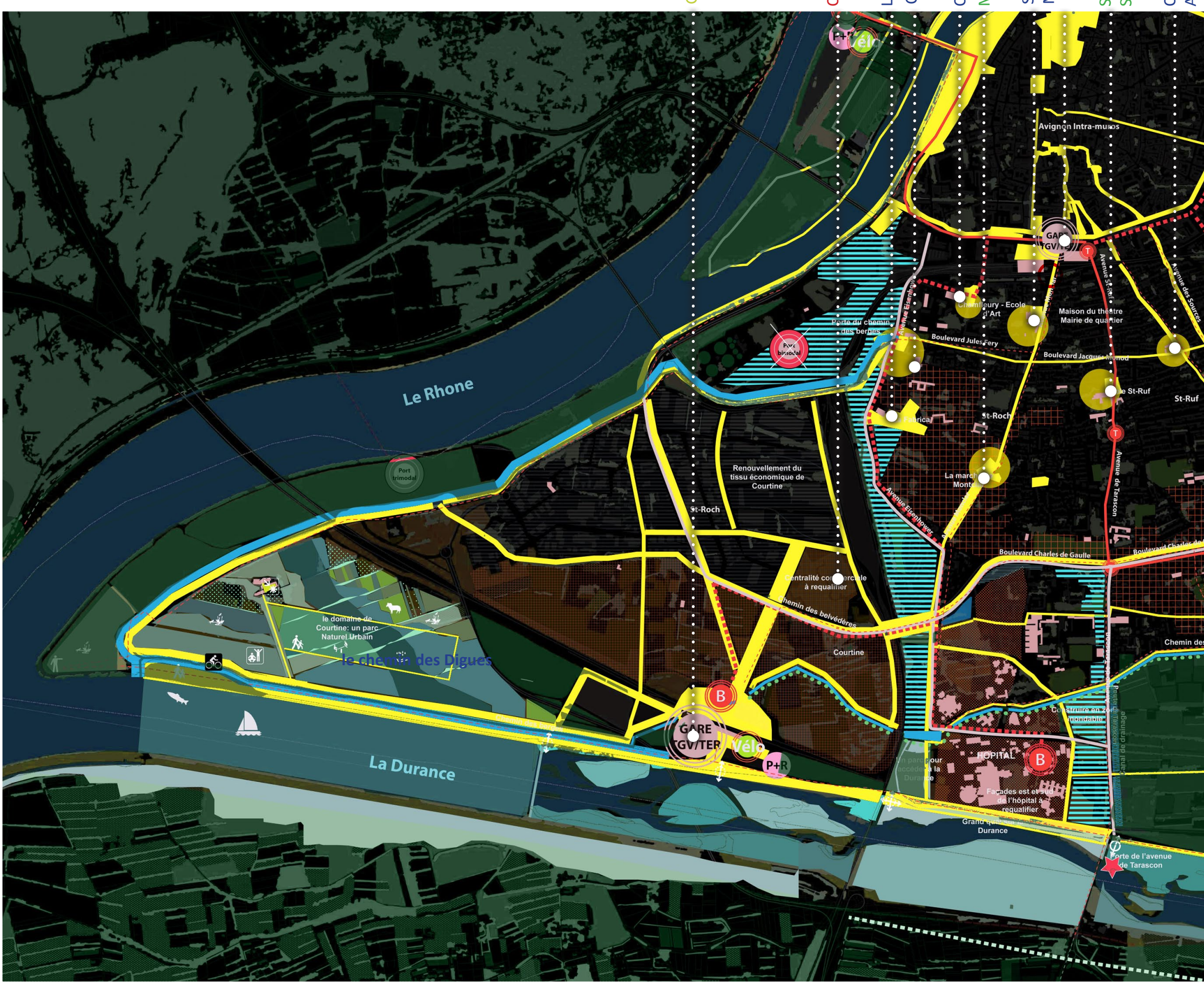

quatre projets des rives de la Durance, le parc Naturel urbain du Domaine de Courtine, les quais de la Durance, le projet agricole de la ceinture verte ou celui de la route de Marseille trouveront un écho d'autant plus fort si leurs chemins se prolongent vers les rues apaisées des faubourgs.

Sur les rives de la Durance, les quatre projets, auquel nous ajoutons le quartier de la Courtine, sont maillés par un réseau de chemins structurants. Le premier s'inscrit sur les chemins des digues et les chemins des canaux, parallèlement à la Durance et préfigurent les vélos-routes. Pour ceux qui relient les faubourgs à la Durance, les dispositions sont à nuancer. Les axes choisis sont ceux qui traversent l'ensemble de la ville, c'est-à-dire ceux où se trouvent l'essentiels des commerces, des services, des équipements. Certains sont desservis par un transport en commun. L'accent est mis sur les espaces qui présentent un environnement favorable à la rencontre des habitants, une place, un jardin proches d'un pôle et à la croisée des chemins. C'est cette collection de lieux qui est investie et autours desquels des projets d'espaces publics et de programmes urbains viennent s'accrocher.

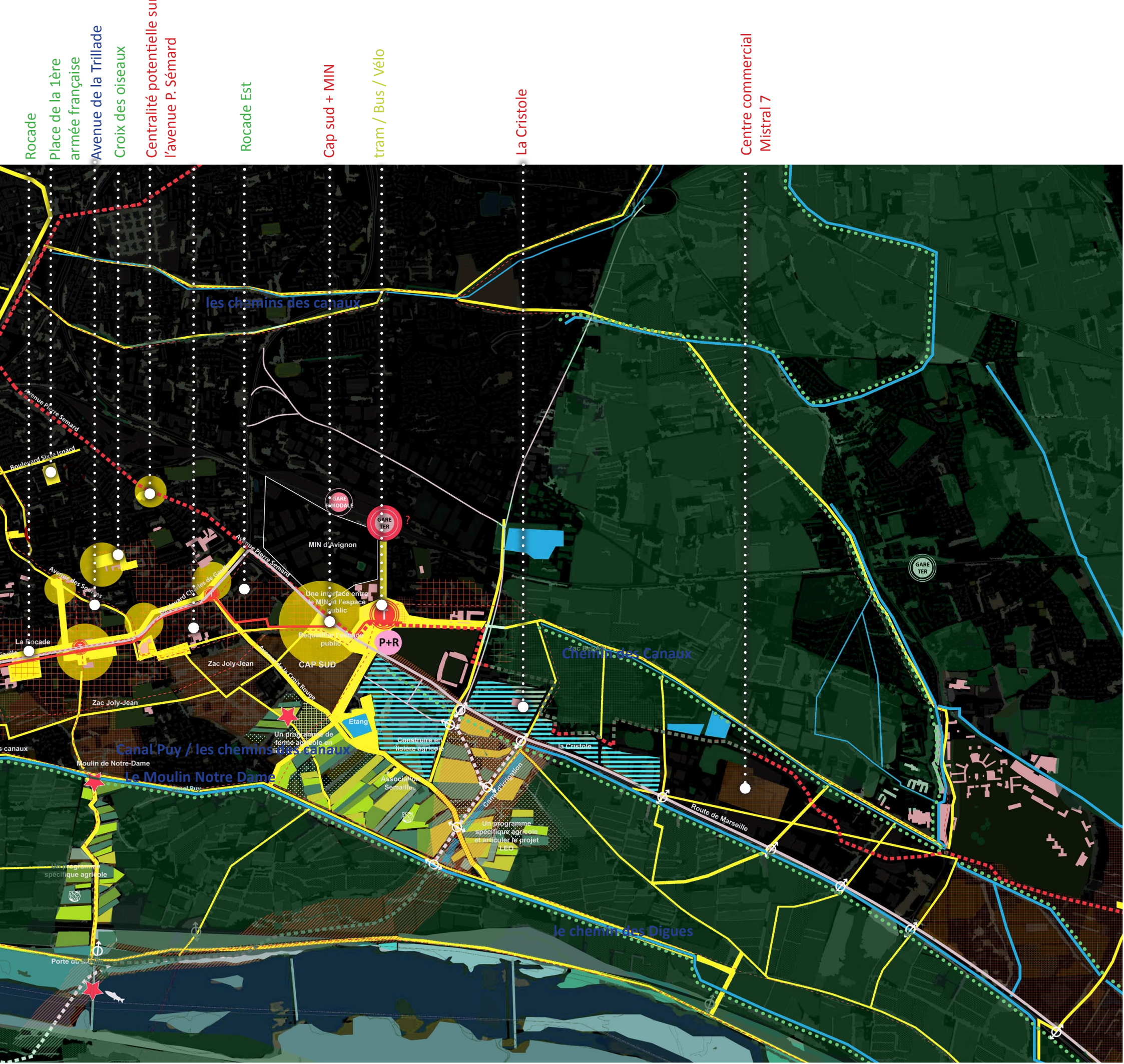

L'école publique du quartier Saint Ruf
Le projet du tramway (prévu à droite) et l'aménagement de rues apaisées comme la rue du moulin de Notre Dame à gauche, sont deux opportunités pour modifier les pratiques et les usages du parvis de l'école publique Saint ruf.
C'est de ces lieux que le projet ancre ses parcours en direction de la ceinture verte et de la Durance.

QUE ST RUF

Très peu connu, ce canal est un trait d'union essentiel pour mailler les faubourgs au Rhône, le quartier artisanal de Courtine et le futur quartier de la gare TGV.
Il est par ailleurs à l'interface de deux secteurs, dont les potentiels de mutation sont forts. Le canal se trouve au cœur d'un dispositif de renouvellement urbain.
L'intérêt vient aussi de l'extrême qualité du site, qu'il est possible de valoriser rapidement (il faut cependant travailler sur la question foncière qui n'est pas maitrisée par la ville)

Valoriser les espaces existants de qualité pouvant répondre à une demande sociale est une méthode à explorer. Ce chemin, situé dans la ceinture verte, est très beau. L'enjeu est de le mailler sur un parcours identifié et de réguler la circulation automobile pour éviter les conflits d'usage.

Principe 1:
Une offre urbaine urbaine élargie pour modifier la perception de la ville et rapprocher les quartiers de la campagne

A l'échelle des quartiers sud, le projet identifie des secteurs d'envergures et fondateurs pour relier la ville aux cours d'eaux.
Les réflexions de l'atelier se concentrent sur la bande Monclar Baigne-Pieds et sur le canal de Rochegude. Elles proposent d'élargir l'offre urbaine le long des quartiers en renouvellement tout en recomposant l'espace public clairement favorable à la marche et au vélo et orienté vers la Durance et le Rhône.
Ces axes donnent la possibilité aux rues de trouver des issues et rejoindre Courtine, le pôle de santé et de formation et la gare TGV.

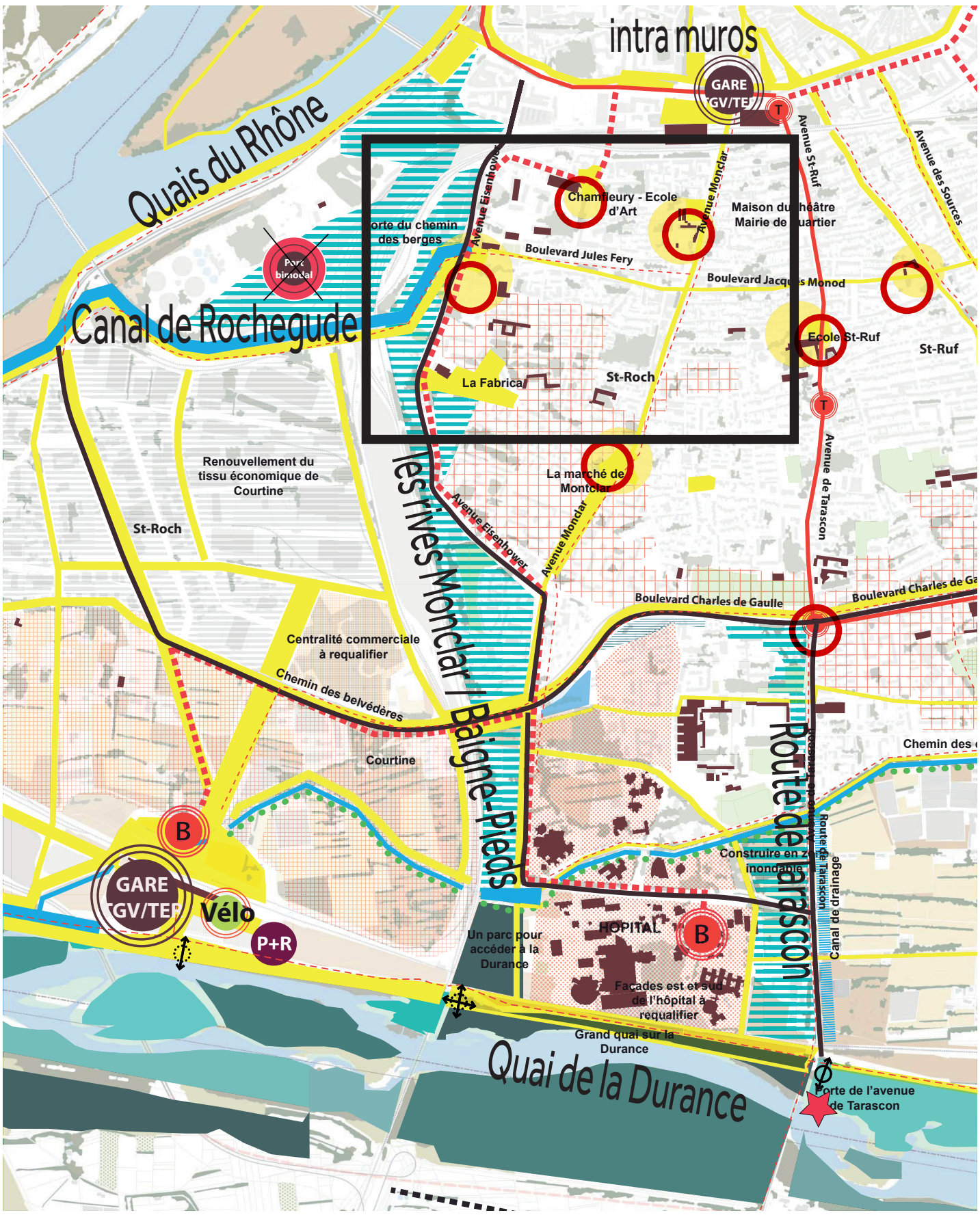

Périmètre de réflexion

Les projets en cours

Les opportunités de projets

L'enchainement des espaces publics

Des projets d'espaces publics de quartier

0 — 6 min
0 — 4 min
0 — 250 — 500 — 1000 m

Un espace charnière à la Porte du chemin des Berges

Renouvellement et création de quartiers en compléments aux projets déjà existants

Espaces publics majeurs

Parcs / Espaces Verts

Campagne de plantation le long des canaux

Services/Equipements/loisirs

Enseignements

Lieux culturels

Mairies / administrations

Commerces

Commerce et service

Commerce alimentaire - Epicerie - Supermarché

Hotel - Restaurant - Bar

Banque

Marché hebdomadaire

Mairie annexe

Equipement public

Association sportive ou culturelle

Jardin, parc, terrain de sport

Cabinet médical, hôpital, pharmacie, laboratoire

Lieu de culte ou association religieuse

0 3 min

0 2 min

0 250 500m

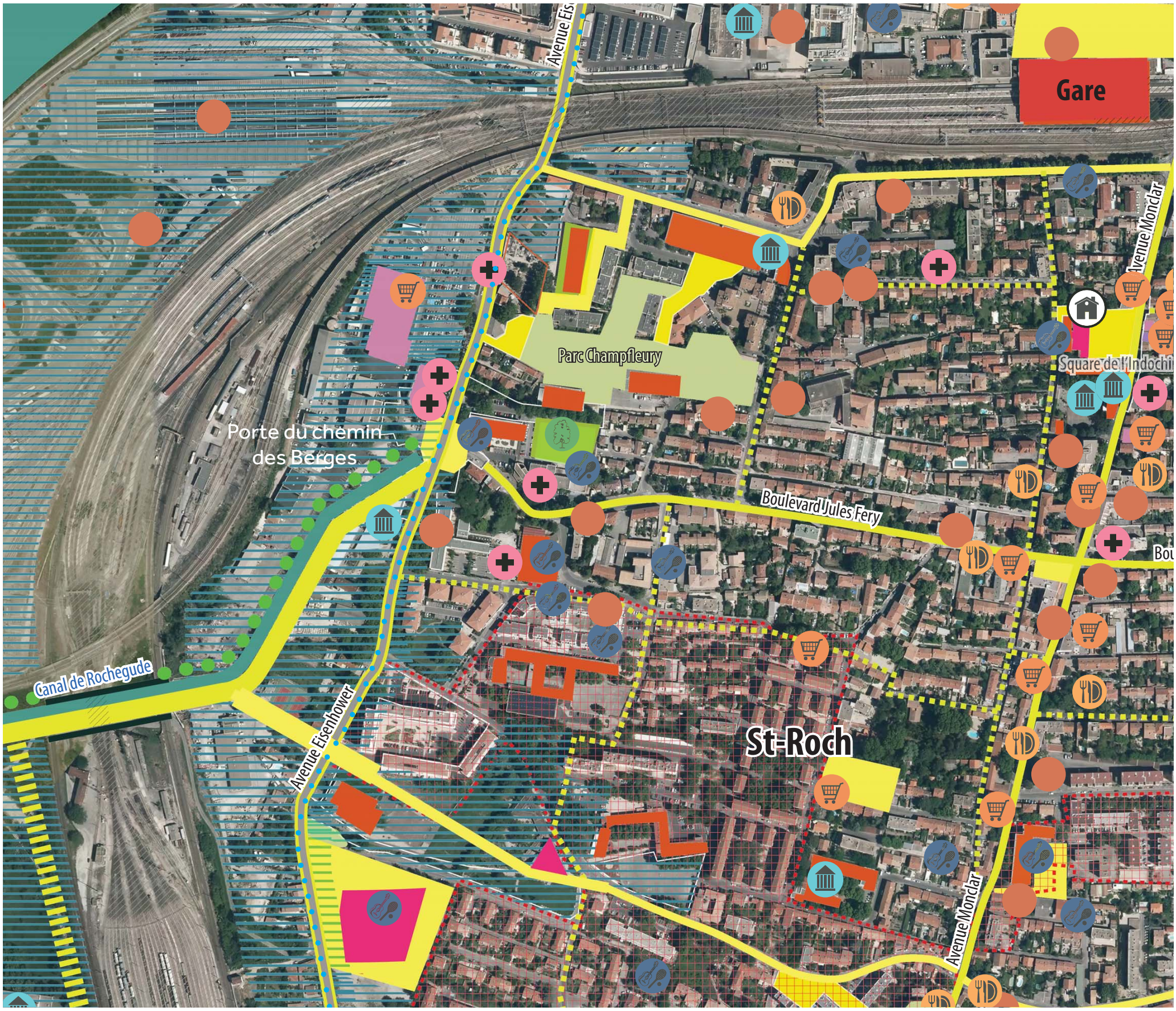

Principe 2:
Depuis les remparts, les avenues principales supports de projets urbains et agricoles

Les faubourgs s'appuient sur un réseau de voies, reliant la ville intramuros à la Durance. Cette armature fait actuellement l'objet de nombreux projets. L'arrivée du tramway qui s'insère sur l'avenue étroite de Saint Ruf et la volonté de réguler le trafic au profit des déplacements actifs induit des actions sur l'espace public et sur la répartition des flux motorisés.

L'atelier se saisi de cette dynamique pour étendre l'action au-delà du périmètre urbain dense. L'ancrage de la ceinture verte et de la Durance aux faubourgs tient en parti au traitement de ces avenues. Les programmes qui s'agrègent le long de leur axe, offrent aux citadins une palette élargie d'usages et des alternatives nombreuses de parcours.

Légende :

Tendances programmatiques prévues sur les avenues des faubourgs

Nom de l'avenue - programme urbain déjà prévus

Prolongement des programmes au delà de l'avenue Charles de Gaulle

Nom de l'avenue et de l'axe - programmes complémentaires

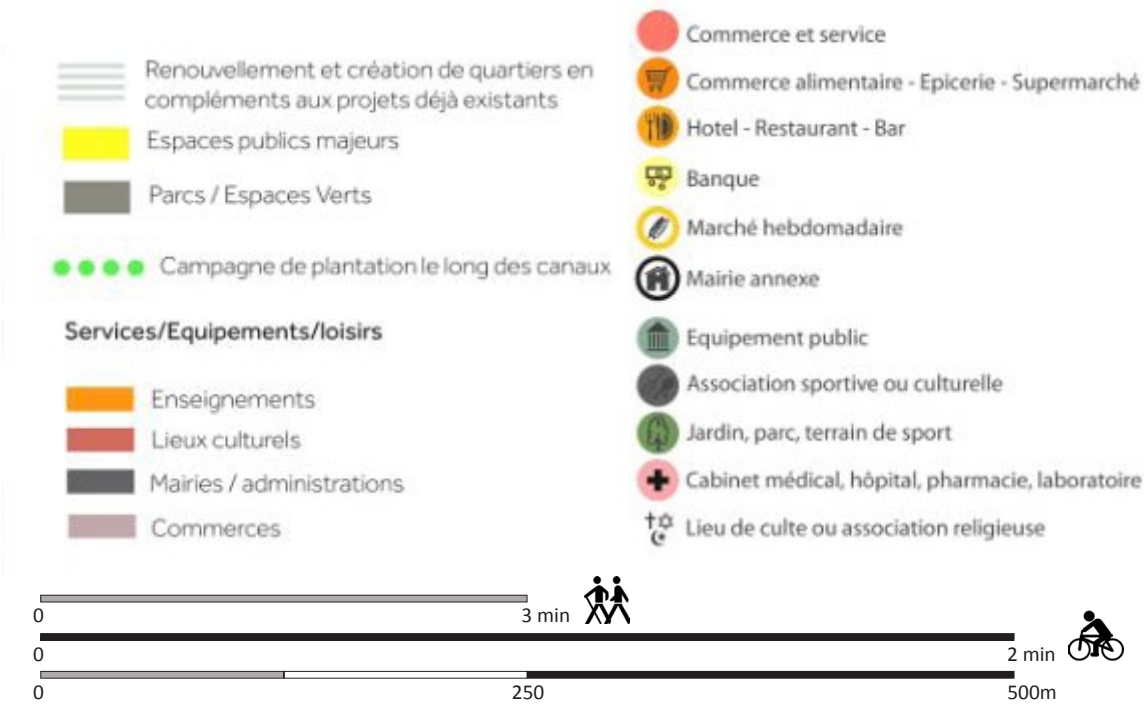
Renouvellement et création de quartiers en compléments aux projets déjà existants
Espaces publics majeurs
Parcs / Espaces Verts
Campagne de plantation le long des canaux
Services/Equipements/loisirs
Enseignements
Lieux culturels
Mairies / administrations
Commerces
Commerce et service
Commerce alimentaire - Epicerie - Supermarché
Hotel - Restaurant - Bar
Banque
Marché hebdomadaire
Mairie annexe
Equipement public
Association sportive ou culturelle
Jardin, parc, terrain de sport
Cabinet médical, hôpital, pharmacie, laboratoire
Lieu de culte ou association religieuse
0
3 min
0
2 min
0
250
500m

A
Gare
Avenue Mondar
Avenue de l'Ar
Avenue
Sources
B
Route d
Canal Puy
Canal Puy

Principe 3:
Encourager la vie de quartier en investissant les places, les jardins et les lieux animés, arrimés sur les avenues principales et le réseau de venelles

Des lieux publics s'accrochent au réseau fin des avenues et des venelles. Aux places et aux jardins, succèdent les écoles, les terrains de sport ou les commerces. Les transports en communs rabattent les parcours sur les avenues structurantes.
La finesse du réseau et la densité d'offres font d'Avignon un territoire adapté aux parcours de proximité. L'atelier met l'accent sur ces lieux qui existent et qui sont à révéler. Les habitants bénéficieront d'une meilleure perception de leur quartier et devraient plus naturellement les encourager à pratiquer toute l'épaisseur de la ville.

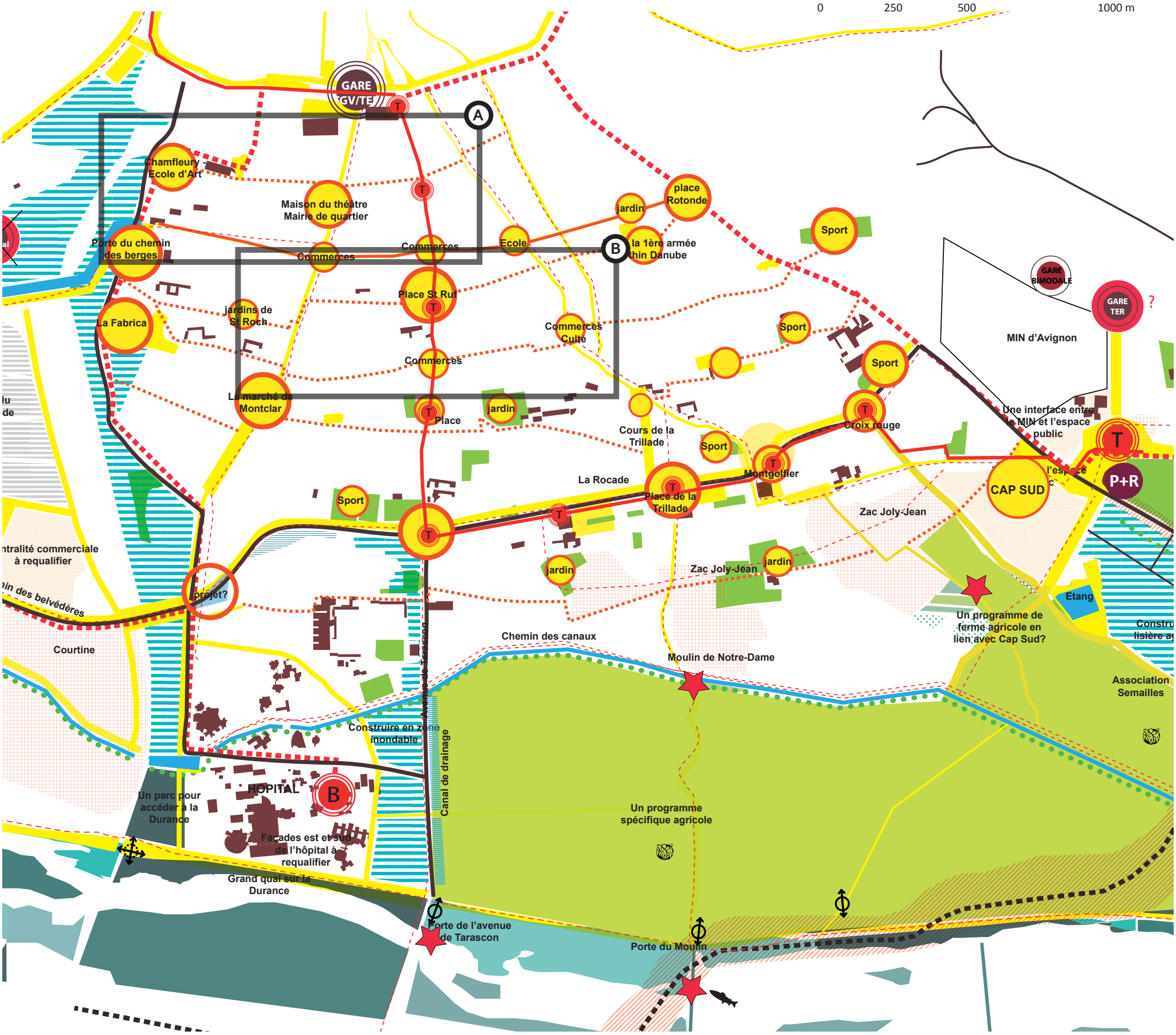

Renouvellement et création de quartiers en compléments aux projets déjà existants
Espaces publics majeurs
Parcs / Espaces Verts
Campagne de plantation le long des canaux

Services/Equipements/loisirs

Enseignements
Lieux culturels
Mairies / administrations
Commerces

Commerce et service
Commerce alimentaire - Epicerie - Supermarché
Hotel - Restaurant - Bar
Banque
Marché hebdomadaire
Mairie annexe
Equipement public
Association sportive ou culturelle
Jardin, parc, terrain de sport
Cabinet médical, hôpital, pharmacie, laboratoire
Lieu de culte ou association religieuse

0 — 3 min
0 — 2 min
0 — 250 — 500m

Principe 4:
Les grandes avenues support de projets urbains

Les grandes avenues entrent dans un cycle de reconversion. Le redéploiement des flux motorisés et la politique volontariste de répartir plus équitablement les modes de déplacements sont les deux conditions qui permettent aujourd'hui de travailler un ensemble de pièces urbaines. Le modèle des grandes avenues, issues des modèles routiers et le long desquelles la ville n'a pas toujours réussie à s'adosser, permettent aujourd'hui de dégager des emprises parfois conséquentes.
Ce paysage distendu peut dès lors s'orienter vers des aménagements qualitatifs. Ces perspectives offre de nombreuses opportunités d'augmenter l'offre d'habitat mais aussi celle d'étendre la ville pratiquée.

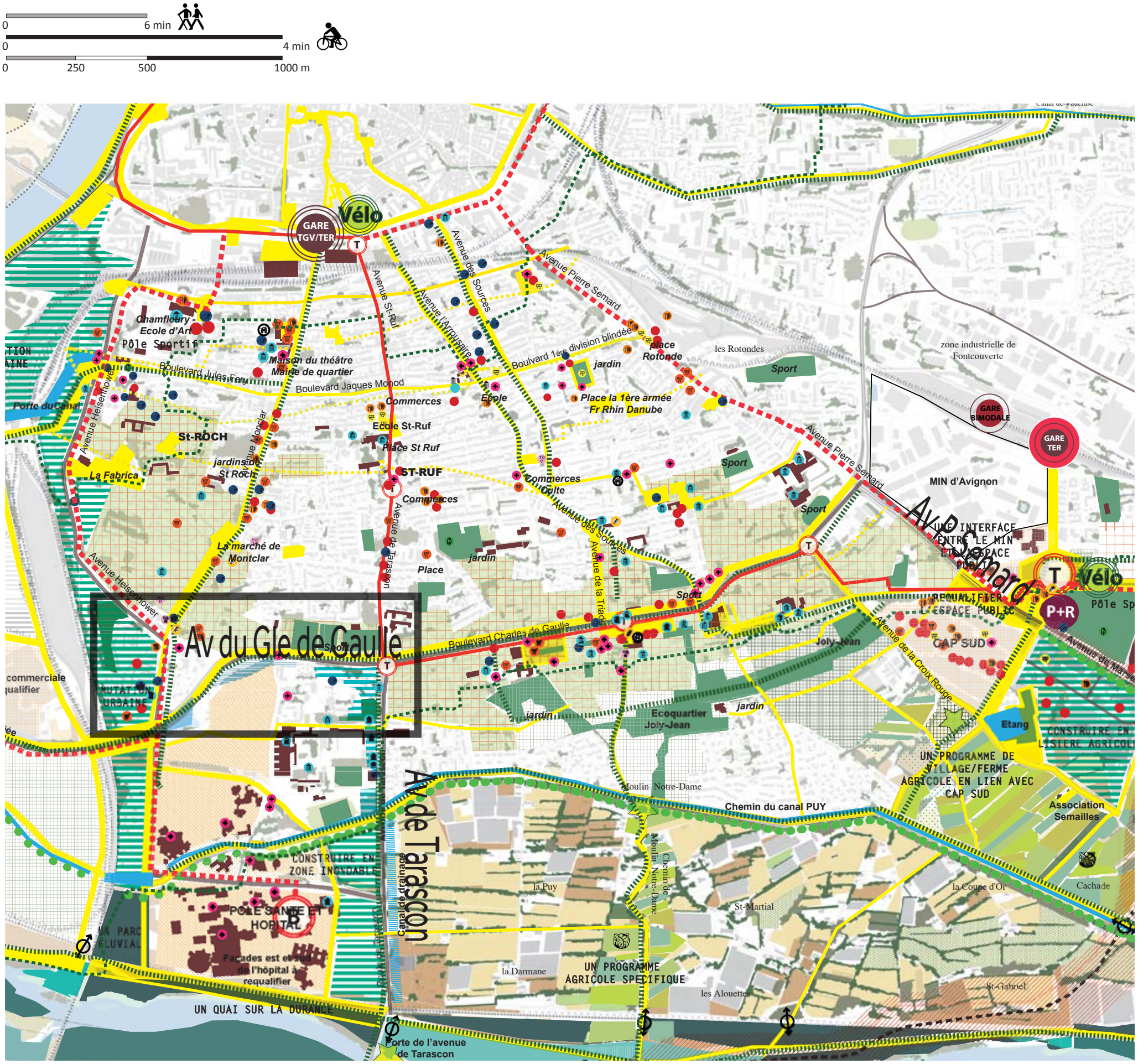

Reconversion des espaces publics

Périmètre pour un projet urbain

Services/Equipements/loisirs

- Enseignements
- Lieux culturels
- Mairies / administrations
- Commerces

Renouvellement et création de quartiers en compléments aux projets déjà existants

Espaces publics majeurs

Parcs / Espaces Verts

Campagne de plantation le long des canaux

- Commerce et service
- Commerce alimentaire - Epicerie - Supermarché
- Hotel - Restaurant - Bar
- Banque
- Marché hebdomadaire
- Mairie annexe
- Equipement public
- Association sportive ou culturelle
- Jardin, parc, terrain de sport
- Cabinet médical, hôpital, pharmacie, laboratoire
- Lieu de culte ou association religieuse

0 — 3 min

0 — 2 min

0 — 250 — 500m

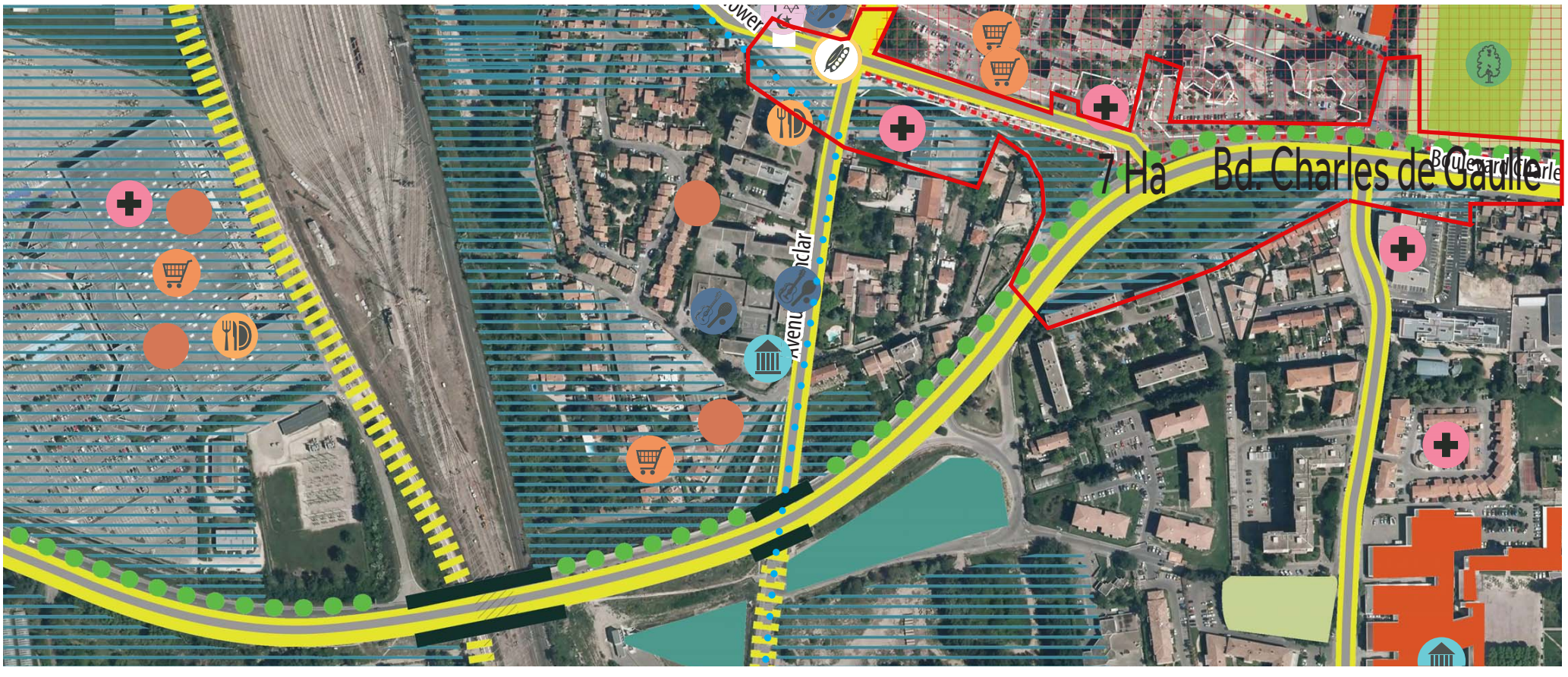

Principe 5:
Tirer parti de ce qui est là et préfigurer les usages de demain

Par des expérimentations, marquer les esprits et étendre le territoire pratiqué

La première idée est de marquer les esprits par des évènements récurrents et symboliquement forts afin de modifier la perception des habitants de leur territoire. La deuxième idée est de valoriser le territoire sans nécessairement invertir de lourds aménagements.

D'approprier la Durance et la ceinture verte.

Les usages de la semaine ne sont pas ceux du week-end. L'idée est de réserver certains espaces exclusivement aux loisirs, au sport et à la déambulation le dimanche et les jours fériés. Par exemple, le projet pourrait exclure les voitures de l'avenue des Sources et les chemins principaux et beaux de la ceinture verte, comme le canal Puy, le chemin du Moulin de Notre Dame et les chemins des digues. Ce projet pourra prendre corps dès lors qu'un schéma de circulation et une concertation aura pu convaincre les riverains des biens fondés de cette expérience.

Anticiper le réaménagement de l'avenue Charles de Gaulle

L'avenue Charles de Gaulle est un axe important de recomposition de la ville. Elle va faire l'objet d'importants travaux pour permettre l'accès du tramway et apaiser la vie de quartier. Elle doit surtout être soulagée d'un trafic intense qui sera reporté sur la Liaison Est Ouest. L'idée s'inspire d'expériences réussies dans d'autres villes : réserver temporairement des voies aux vélos, voir couper certaines sections aux véhicules pour installer un évènement. C'est ce principe qui s'applique sur place de la Méditerranée pour accueillir son marché. L'avenue Charles de Gaulle pourrait sur sa section ouest neutraliser parfois deux voies. la séquence entre l'avenue Saint Ruf et canal de Rochegude est très intéressante par sa position géographique et les temps forts en belvédère sur la ville.

Relier le Vaucluse aux Bouches du Rhône.

Pour aller plus loin, les ponts existants et celui prévu pour la Liaison est Ouest n'ont pas de voies réservées pour les vélos. Sur les deux existants, l'un deux pourrait être neutralisé une fois par an afin d'encourager les habitants à franchir la rivière et étendre la découverte de leur territoire.

Reconversion des espaces publics par l'expérimentation

Amplifier les continuums de promenades le Week-end

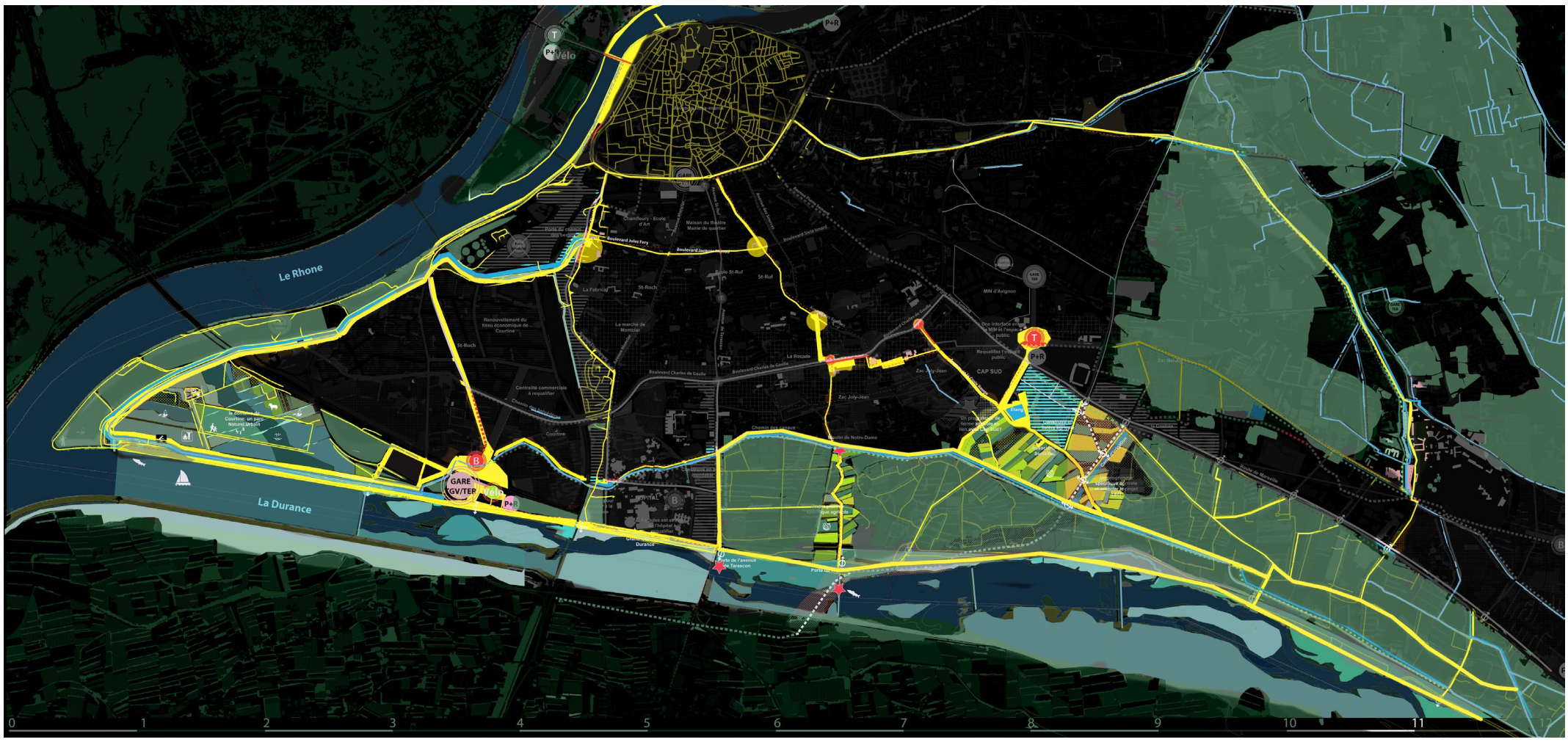

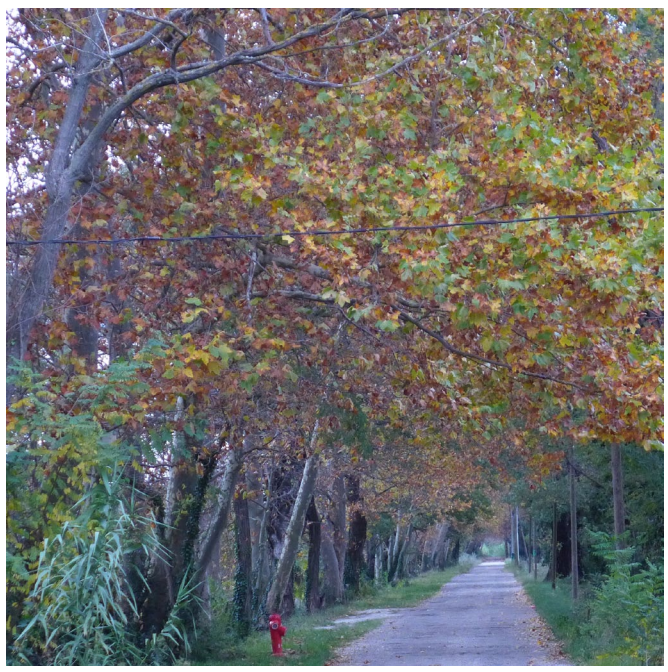

Découvrir le patrimoine d'Avignon, comme le canal Puy en le réservant le week end, exclusivement à la déambulation...

... permettant d'étendre et rendre plus attractif le réseau de voies vertes en cours de réalisation. Ici, le chemin des canaux inauguré l'été 2016

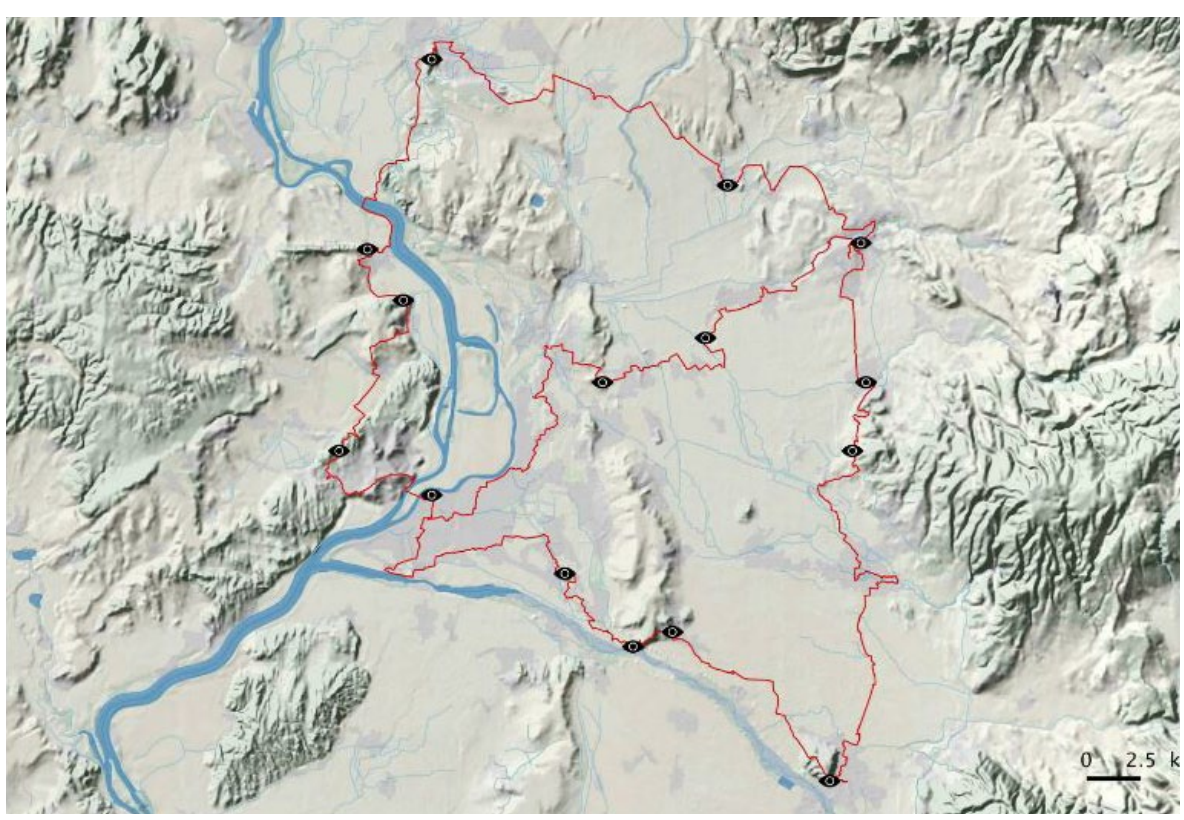

relief et points de vue. «Provence Espress Le nouveau sentier du Vaucluse. Metropolitan Trails 2015

S'insérer dans les nouvelles manières de pratiquer et traverser le territoire : L'échelle métropolitaine

Le Provence Express

«Un nouveau sentier de randonnée qui revisite la Provence au 21e siècle

Le PROVENCE EXPRESS est un Sentier Métropolitain® de randonnée pédestre dans l'aire urbaine de la plaine du Comtat, d'une longueur de 200 km (10 jours de marche). Entre Rhône, Durance et Ventoux, le PROVENCE EXPRESS propose une découverte des paysages et des histoires de la Provence urbaine.

Dans la foulée du «GR®2013» initié pour Marseille-Provence 2013 Capitale européenne de la culture, et de La «Révolution de Paris», le sentier PROVENCE EXPRESS explore les paysages construits de l'aire métropolitaine vauclusienne. Depuis 2015, le Sentier se construit au fil des repérages, des workshops, des conférences, des ateliers communaux, et des publications.

Né en 2015 avec la réouverture de la ligne de chemin de fer Avignon-Carpentras, le sentier rend hommage au système ferroviaire "Provence express" qui permettait aux fruits et aux légumes ramassés en plein champ d'être sur les étals de Paris le lendemain matin – et à cette nouvelle ligne TER qui renouvelle les usages du territoire.»

«Provence Espress Le nouveau sentier du Vaucluse. Metropolitan Trails 2015

DEVILLERS
ET ASSOCIÉS

architecture
urbanisme
infrastructure
paysage

DEVILLERS
ET ASSOCIÉS

architecture
urbanisme
infrastructure
paysage

RESPUBLICA

CONFLUENCES
Ingénieurs Conseil